Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bignon (le) - Tome I

Bignon (le), c^on^ de *Meslay* (4 kil.), arrond. de *Laval* (18 kil. S.-E.).

Anciens noms

G. de Bugnone, v. 1090 (Bibl. nat., fds. lat. 5 446, p. 251). — *Ecclesia de Bunione,* 1177 (Bulle d'Alexandre III). — *E. de Buignone,* 1197-1125 (Cart. de Marmoutier). — *Parrochia de Bugneio,* 1220 (Arch. de la Vienne, H/3. 980). — *Le Buignon,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8 736). — *Decima de Bugniaco,* 1316-1325 (Arch. d'Indre-et-L., H. 365, f. 95). — *Le rectour de l'église dou Buignon.* 1378 (Titre de la fab.). — *Le rectour de Bugnon,* 1424 (Arch. de la M., E. 25, f. 84). — *Ecclesia parrochialis de Buignon,* 1446 (Tit. de la fab.). — *Ad mensuram de Bugnonio,* 1453 (Arch. de la M.). — *Le Buignon,* 1453 (Arch. de la M., E. 43). — *Eccl. de Bugnonio,* XV^e^ s. (Pouillé). — *L'église parrochiale du Bignon,* 1509 (Lib. fundat., t. III, f. 74.). — *Bignonium,* 1687 (État du luminaire).

Géographie physique

Géologie. — « Argiles, sables et graviers pliocènes recouvrant toute la partie septentrionale de la commune. Ces dépôts laissent parfois apercevoir par érosion les sables et grès à *Sabalites ;* ces derniers sous forme de blocs épais, avec empreintes végétales. Toutes ces formations tertiaires reposent sur des grès et schistes du Culm qui présentent de nombreux affleurements au S. et au S.-E. du bourg. Dans la partie la plus méridionale, ainsi que vers l'O., région argileuse (Clavières), à sous-sol formé de schistes et quartzites du Silurien supérieur avec pointements de diabase ; cette région forme une bande, dirigée N.-O. S.-E., bornée au N. par des grès formant crête (102) et appartenant à l'Ordovicien moyen (grès à *Aristocystites*) ». D.-P. Œ.

Le territoire, légèrement incliné de l'E. (113 m.) à l'O. (85 m.), — direction des deux petits ruisseaux, le Pont-Perrin et le ruisseau de Vassé, qui y naissent et s'en vont par la Vaige à la Sarthe, — envoie aussi de sa limite S.-O. un petit affluent à l'Ouette et à la Mayenne. — Du N. au S., la route, actuellement nationale, d'Alençon à Château-Gontier traverse la commune à 1 kil. du bourg, coupée au carrefour de la Hobette par le chemin d'intérêt commun de Meslay (5 kil. E.) à Maisoncelles (3 500 m. O.). Un chemin vicinal relie le bourg à Ruillé (6 kil. S.) ; Arquenay au N. et Saint-Charles au S., quoique limitrophes, n'ont point de communication directe. Villiers-Charlemagne, au S.-O. (6 500 m.) est sur la route de Château-Gontier.

La *superficie,* cadastrée en 1834 par M. Douaud, était divisée, en 1686, en 23 métairies et 48 closeries. Se basant sur une autre évaluation, Miroménil, en 1696, ne compte que 10 métairies et ajoute « les deux tiers sont en bonnes terres et prés, un tiers en landes et bois ». 226 journaux étaient nouvellement défrichés en 1659 ; une quantité égale le fut avant la fin du siècle. La culture du lin fut améliorée par M. Couanier des Landes, curé, qui fit venir en 1753 des graines étrangères. Ce fut une source de richesses pour la pauvre paroisse où, seuls, quatre ménages n'achetaient pas le grain : la moitié des habitants vivant d'aumônes. La dîme du lin produisait 160 ℔ en 1791. Cette culture s'est conservée prospère jusqu'en 1860 ; les pièces de terre propres à cet ensemencement étaient affermées 200 francs l'hectare. En 1789, 24 métairies rapportaient 400 ℔ en moyenne, 48 closeries, 150 ℔ ; on comptait en outre 32 maisons ou écarts.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 10 en 1600-1610 ; — 25 en 1700-1710 ; — 109 feux en 1696 ; — 500 hab. en 1726 ; — 558 hab. en 1733 ; — 110 feux en 1766 ; — 370 communiants en 1777 ; — 104 feux en 1789 ; — 431 hab. en 1803 ; — 456 hab. en 1821 ; — 516 hab. en 1831 ; — 523 hab. en 1841 ; — 570 hab. en 1851 ; — 537 hab. en 1861 ; — 563 hab. en 1871 ; — 525 hab. en 1881 ; — 505 hab. en 1891 ; — 517 hab. en 1898, dont 98 dans le bourg ; le reste disséminé en 52 villages, fermes, closeries, écarts. On comptait 60 lieux divers en 1843. La Blanchardière a 17 hab. ; Clavières sert de noviciat aux Frères de Saint-Gabriel.

Bureau de poste et *perception* de Meslay.

Assemblée

Assemblée, le 15 août.

Foires et marchés

Une ordonnance du juge de police de Laval défend en 1699 de vendre au *marché* du dimanche autre chose que les denrées alimentaires, et après l'heure des offices.

Industrie

Industrie. — Les forges alimentées par les bois qui couvraient une partie du territoire ont laissé des dépôts considérables de scories, surtout dans le bois de Clavières. Deux closeries se nomment la Forge.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; de l'élection, de la juridiction et du grenier à sel de Laval ; — de la Mission de Sablé, en 1797 ; — du district de Laval et du canton de Meslay, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand et du doyenné de Meslay.

L'*église* était dédiée à saint Martin, quoiqu'une charte d'Hamelin, évêque du Mans (1190-1214), considérée d'ailleurs comme fausse par Adam Châtelain, son successeur, lui donne le vocable de Saint-Hippolyte. « Sans avoir beaucoup de caractère, écrivait M. Guays des Touches avant 1860, l'église paraît être un édifice du XI^{e} ou du XII^{e} s. ; contreforts peu saillants, ouvertures en plein cintre bordées de roussard, voûte en berceau, chœur en forme d'abside. Intérieurement les murs étaient peints, comme j'ai pu m'en convaincre, ajoute le chroniqueur, en faisant tomber trois ou quatre couches de badigeon qui recouvraient de grossières peintures et des croix de consécration (?). » Cette église a été remplacée en 1859-1862 par un élégant édifice en style du XIII^{e} s. d'après les plans de M. Lemesle, sur devis de 35 246 fr. et dépense totale de 40 523 fr. C'est une croix latine avec chœur en abside. Pie IX bénit le bloc de marbre destiné à servir de première pierre et qui porte cette inscription du R. P. Angelini, du collège romain : *Anno christiano MDCCC LIX, lapis auspicalis ædis sacræ S.-Martini Bignonensis, diœcesis Vallis Guidonis, rite lustratus precatione a Pio nono, pontifice maximo, Romæ.* L'église fut consacrée le 18 avril 1864. Les autels, la chaire, sont l'œuvre de M. Cosnard du Mans qui exécuta toutes les autres sculptures. Les peintures sont de M. Cherreau d'Angers. M. Guays des Touches donna en 1871 le vitrail du chœur, ex-voto rappelant la préservation de la paroisse dans la guerre récente. Dans l'ancienne église étaient desservis trois bénéfices, réunis en un seul en 1702 : la chapelle de la *Guchairière* ou *Guichardière,* fondée par Guy Menay, curé de 1446 à 1469 ; celle de M. Jacques Bouttier, aussi curé 1557-1589 ; et la sacristie, qui jouissait

d'un revenu de 150 ℔. La messe de Saint-Sébastien était fondée avant 1590, et la fête célébrée par un service de trois grandes messes avec vigiles depuis 1609. La *confrérie* de saint Julien fut enrichie d'indulgences par bref de Clément X, en 1670.

La *cure* était à la présentation de l'abbé de Marmoutier. Le prieur de Louvigné, curé primitif, percevait toutes les dîmes de froment et de vin, *tritici et vini,* et la moitié des prémices. En 1446, il assure au titulaire pour son gros de dîme 18 setiers de blé.

Curés : Jean *Drouet,* 1373. — Jamet *Hamart,* 1384, 1404. — Jacques *Dalibart,* 1423, 1425. — Guy *Menay, rector seu vicarius,* 1446, 1469. — Jean *Menay,* 1476, 1482. — François *Menay,* doyen rural de Sablé, 1489, donna en 1509 le nouveau presbytère. — Jacques *Ravallet,* 1516, 1518. — Maurice *Viel,* bachelier en décret, chanoine de Saint-Martin de Trôo, et curé de Gourdaine, 1520, 1526. — Jean *Hayeneuve,* licencié en droit canon, 1529, 1552. — Jacques *Bouthier,* 1557, par son testament du 8 mars 1587, légua à la fabrique une rente de 15 sols, pour acheter le pain et le vin destinés à la communion du jour de Pâques, † au mois de juillet 1589. — François *Bouthier,* 1589, maintenu contre Julien Jourdan, maître ès arts, du diocèse du Mans ; Pierre Chevreau, du diocèse de Tours, licencié en droit canon ; et Pierre Bourré, gradué, du même diocèse. — Julien *Volland,* 1596, était démissionnaire lorsqu'en 1649, il légua deux pièces de terre à la cure à charge de services religieux. — Olivier *Seigneur,* 1643, † au mois de janvier 1650. — Ambroise *Gehère,* maître ès arts, du diocèse d'Angers, 16 février 1650, maintenu contre : François Pelé, du même diocèse, *bachelier en droit canon ;* Pierre Herpin, vicaire de Saint-Denis-d' Anjou ; Jacques Gemard, docteur en théologie, du diocèse d'Amiens ; Jean Lestard, maître ès arts, aumônier du duc de Beaufort ; et contre le suivant qui fut son successeur, 1653. — Jean *Le Petit,* bachelier en droit canon, du diocèse du Mans, 1653, tombé malade à Avénières, chez Mathieu Lecomte, son neveu, résigna le 8 avril 1635, et fut inhumé le 12 du même mois, âgé de 85 ans, dans l'église, à droite de la grand'porte du chœur. Par son testament du 12 février 1680, il légua une rente de 119 ℔ réduite à 77, sur la closerie de la Baconnière, à charge de services religieux. — Jean *Gaultier,* prêtre habitué de la Trinité, 5 août 1685, résigne en 1690. — Jean *Frin,* prêtre habitué à Avénières, 12 mai 1690, obtient sur certificat de médecin la permission de porter « une perruque courte et modeste » et résigne le 27 mai 1730. — Jean-Olivier *Couanier, sieur* des Landes, vicaire du Bignon, desservant la paroisse, 3 octobre 1730-1753. — Jean *Guillotais,* vicaire de la Trinité, 3 août 1753, † 1774. — René-Jean-Baptiste *Courte,* né à Laval (V. ce nom), vicaire de Saint-Jean-de-la-Chevrie, installé le 21 avril 1774, refusa, ainsi que René Bescher, son vicaire, tout serment et resta dans sa paroisse jusqu'après le 21 avril 1792, époque à laquelle il reçut du directoire du district l'ordre de se rendre à Laval pour y être interné. Déporté d'abord en Angleterre, il se rendit ensuite à Paderborn, où il habita jusqu'en 1797. Il rentra alors en sa paroisse, mais bientôt une attaque de paralysie l'obligea à se retirer à Laval où il mourut en 1802. René Bescher, fils de Jean B. et de Marie Jouis, de la paroisse du Bignon, vicaire et procureur syndic de la municipalité en 1790, refusa de se rendre à Laval et se cacha dans la paroisse, qu'il administra jusqu'à sa mort en 1798. Des deux intrus nommés au Bignon, aucun n'osa y séjourner. — Pierre *Gestin,* nommé au Concordat, né à Nantes le 25 septembre 1761, était vicaire de Nort, lorsqu'il s'attacha en qualité d'aumônier à l'armée vendéenne. Après le désastre du Mans, il se réfugia dans le pays de Château-Gontier, qu'il évangélisa, notamment Grez-en-Bouère, 1796, et Villiers-Charlemagne où il fit nombre de baptêmes en 1797. Ce vieillard, dernier survivant de la Révolution, doué jusqu'à la fin d'une vigueur d'esprit et d'une force corporelle extraordinaires, mourut le 11 novembre 1852. — Victor *Lemonnier,* 1852-1860. — *Sallé,* 1860-1862. — *Berger,* 1862-1866. — *Bouttier,* 1866-1874. — *Lelièvre,* 1874-1880. — *Vègreville,* 1880.

Le *presbytère* fut construit à côté de l'ancien, entre le chemin de Meslay à Ruillé, et celui de l'église à la forêt du Bignon, par François Menay, curé, et donné par lui à la paroisse, avec un quart d'hommée de jardin, le 5 novembre 1509. L'évêque du Mans donna son consentement, et Charles Bourré, seigneur du Bignon, accorda

l'indemnité en considération des « bons et agréables services » à lui rendus par le curé. Ce presbytère ne fut pas aliéné pendant la Révolution et fut restauré en 1853.

L'abbaye de Marmoutier posséda à l'origine un établissement monastique ou *prieuré* au Bignon ; mais il était presque abandonné dès l'année 1186, puisque l'abbé Henri en donna alors pour sept ans la maison à un clerc affilié au monastère, *clerico fratri et condonato nostro,* à charge d'en acquitter les obligations.

Écoles

Écoles. — Julien Beul, vicaire du Bignon, par testament de 1721, « désirant pour la gloire de Dieu et édification du public,… que le service soit d'autant plus solennel, donne la somme de 18 ℔ par an à un ecclésiastique ou autre personne capable pour montrer à trois petits garçons leur matine et à chanter et psalmodier au chœur ; ensemble pour leur montrer à lire et escrire, si sa piété ne le porte à le faire gratuitement, ainsi que j'ai pu faire », ajoute le testateur. — Madeleine Geslin était maîtresse d'école en 1710. M. Louis d'Houllières, seigneur de la Jupellière, lègue en 1754, « en faveur des pauvres et pour une maîtresse d'école qui apprenne à lire et à écrire et le catéchisme », une somme qui fut le premier fonds des deux établissements du Bignon et de Maisoncelles. La maîtresse était choisie par le seigneur de la Jupellière et par quatre des plus notables habitants. Aujourd'hui, école laïque pour les garçons ; école de filles tenue par les sœurs d'Évron.

Féodalité

Féodalité. — La terre, de plus grande importance jusqu'au XV^{e} s. qu'elle ne le fut plus tard, est qualifiée châtellenie. La mesure du Bignon, *ad mensuram de Bugnonio* (1253), le « scel de la court du Buignon » (1408), sont la preuve de la légitimité de ce titre, conservé encore dans l'acte de vente de 1463. Le seigneur du Bignon était homme de foi simple de Meslay « pour son chastel et appartenances du Bignon, tant en fief que en domaine ». Le château était, dit-on, situé près du bourg, au lieu de la Roberdière, qui tire son nom de Robert Bernard, qualifié en effet seigneur de la Roberdière. La famille du Bignon si souvent citée (de 1090 à 1200) dans les cartulaires de Saint-Vincent, du Ronceray, de Saint-Nicolas, dont les possessions et les fiefs s'étendaient, sans parler du Bignon, en Azé, Bonchamp, et ailleurs, et dont les membres sont au nombre des bienfaiteurs des prieurés d'Avénières, d'Azé, de Bazougers, tire son nom de la paroisse du Bignon, où l'on trouve ensuite comme seigneur : Raoul de Thorigné, bienfaiteur d'Étival, 1239 ; — Robert Bernard, qui du consentement de Mabile, sa femme, avec Gervais et-Geoffroy, ses frères, donne à la cure du Bignon une rente de 25 sols, transformée depuis en une redevance de quatre setiers de seigle, 1253 ; — Jean de Champagne, seigneur encore de Basailles (le Ham) et de Clavières, qui se reconnaît débiteur des rentes fondées par les deux précédents ; le curé du Bignon s'engage à célébrer un anniversaire pour lui, pour Raoul de Basailles, Macé de Champagne, son père, Isabeau, dame de Basailles (sa mère ?), Ambroise et Jean de Champagne, ses oncles, 1376, 1404 ; — André de Laval, maréchal de Lohéac, par acquisition, en 1462, de René de Retz et d'Anne de Champagne, sa femme ; — Jean Bourré, déjà acquéreur d'Entrammes (1482) et qui acheta le Bignon avant 1503, époque où il donna la terre de Clavières au chapitre de Jarzé ; — Charles Bourré, 1509, 1512 ; — René de Feschal, 1515, 1518 ; — Jean de Feschal, qui engage la seigneurie à Gabriel Baraton, 1518 ; — Guy d'Arquenay, mari de Catherine de Feschal. depuis lequel la seigneurie reste dans la même famille, puis passe par alliance aux d'Angennes, et est acquise en 1657 d'Angélique d'Angennes par Philippe de Bouillé ; elle est saisie sur lui (1674-1677), passe à M. de Quatrebarbes, marquis de la Rongère, avant 1696, et entre enfin vers 1715 dans la famille d'Houllières de la Jupellière pour y rester jusqu'à la Révolution.

Notes historiques

Notes historiques. — Le pelvan du lieu de la Pierre a été signalé dans l'Annuaire de 1822 et décrit par M. de Serrières (1844) ; il a été lithographié par Godbert. — Les *Buttes* (V. ce mot), situées aux Chasse-Bouvières, sont un des plus intéressants *châteliers* du Bas-Maine. — Le document écrit le plus ancien qui parle du Bignon, comme église et paroisse, est la confirmation des droits de Marmoutier par l'évêque Hildebert (1094-1125). — Le mouvement insurrectionnel se dessina dès le mois de février 1793 à l'occasion du recrutement. Le maire, Angot, fut révoqué le 12 mars avec ceux de plusieurs paroisses voisines pour l'avoir favorisé. Quelques jours après, le curé intrus de Parné vint à la tête des gardes nationaux désarmer les suspects. Les trois frères Corbin organisèrent au Bignon une des premières compagnies des Chouans de la rive gauche et la paroisse fut jusqu'à la fin de la Révolution fidèle à la même cause. Jean Morel, Louis Lebreton et Étienne Corbin étaient officiers dans l'armée de Bourmont en 1799.

Maires

Maires : François *Piau,* 1790. — *Angot.* — Jean *Lenoir.* — Julien *Pellier,* 1798. — René *Bruneau,* an VIII, an XII. — Louis *Bruneau,* 1813. — François *Heslant,* 1821, 1822. — *Couanier de Launay,* père, 1824, 1830. — Julien *Maret,* 1835, 1854. — *Guays des Touches,* 1855, 1873. — *Guillier,* 1874, 1884. — *Gary,* 1884, 1897.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1594, avec répertoire dressé par M. Courte jusqu'en 1764. — Titres de la fab., quelques pièces du XIII^{e} s. — Chron. par., M. Guays des Touches. — Bibl. de Tours, *Hist. de Marmoutier,* mss., par D. Le Michel, art. de Saint-Martin de Laval. — Arch. de la M., B. 461, 592, 611, 768 ; E. 25, f. 84. — Cart. de Saint-Vincent, C. 457, 576. — Cart. du Ronceray, p. 229, 246. — Cart. du Geneteil. — Arch. de la S., H. 1 371. — *Lib. fundat.,* III, f. 71. — Bibl. du Mans, *Liv. rouge,* 1405. — Arch. nat, KK. 324.

Localités

Pour les localités, voir les articles : *Blamé, la Daguinière* et *les Plains.*